



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

pratiques commerciales

Question écrite n° 41315

Texte de la question

M. Patrice Verchère appelle l'attention de M. le ministre du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville, sur les méthodes peu scrupuleuses de certains démarcheurs à domicile. En effet, de plus en plus de personnes âgées sont l'objet d'abus de la part des démarcheurs à domicile, du fait qu'elles ne font pas le rapport entre les francs et les euros. Ainsi, ces personnes se retrouvent très souvent avec des factures exorbitantes à devoir régler pour des produits ou des services qu'elles ne souhaitent pas réellement. De plus, il semblerait que ces démarcheurs n'hésitent pas à se communiquer entre eux les fichiers des personnes vulnérables, faciles d'accès et bons clients. C'est pourquoi il lui demande les dispositions qu'il entend prendre pour faire cesser ce type d'agissement et les mesures qu'il envisage de mettre en oeuvre pour informer ces consommateurs.

Données clés

Auteur : [M. Patrice Verchère](#)

Circonscription : Rhône (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41315

Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : Travail, relations sociales, famille, solidarité et ville

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 février 2009, page 1272

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)